NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT PROFESSIONEL



SUBVENTIONS DE CONFÉRENCE

FICHE D'INFORMATION

But:

Les bourses de conférence (à l'exclusion de la conférence d'octobre) sont destinées à aider les membres qui souhaitent assister à des conférences à des fins de formation professionnelle.

Admissibilité:

- 1. Afin d'aider le plus grand nombre possible de membres, le montant d'une bourse individuelle est limité à jusqu'à six cents dollars (600 \$). Personne ne peut recevoir plus d'une bourse de conférence par période de deux (2) années scolaires consécutives.
- 2. Les bourses sont accordées pour couvrir les dépenses légitimes liées aux conférences. Les personnes sont encouragées à chercher d'autres sources de financement; seules les dépenses légitimes liées aux conférences et non couvertes par d'autres sources seront couvertes par cette bourse. En clair, personne ne doit faire de profit (les fonds issus de toutes les sources dépassent les dépenses) en raison de l'octroi de cette bourse.
- 3. Les demandes devraient être reçues et examinées avant la tenue de la conférence.
- 4. La conférence peut avoir lieu en personne ou en ligne.
- 5. Le Comité de perfectionnement professionnel étudiera et établira chaque année les critères d'attribution de ces bourses, la priorité étant accordée aux demandes concernant des conférences tenues à l'extérieur de la province.
- 6. Les demandes de bourse seront traitées trois (3) fois par an (automne, hiver et printemps). Les dates limites de dépôt des demandes sont fixées à 16 h le premier mercredi d'octobre, de janvier et de mars.

Processus de demande :

- 1. Les demandes doivent comporter tous les éléments figurant sur le plus récent formulaire, dans l'ordre. On préfère que les demandes soient tapées. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande auprès du bureau du NSTU, du/de la v.-p., perfectionnement professionnel de votre section locale ou de votre représentant scolaire ou le télécharger à partir de la page d'accueil du site du NSTU.
- 2. Ne pas utiliser d'acronymes sans les expliquer.
- 3. Les récipiendaires des Subventions de conférence doivent soumettre un rapport tapé au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à la fin de la conférence. La subvention sera versée à la réception de ce rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être consulté par les membres par l'entremise de la bibliothèque et du site Web du NSTU.

Processus de sélection :

- 1. Les subventions sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel (PP).
- 2. Le Comité de PP examine toutes les demandes selon les critères suivants :
 - Contributions au Nova Scotia Teachers Union;
 - Contributions à la profession;
 - Contributions à l'école et à la collectivité;
 - Bénéfices pour la profession;
 - Considération plus particulière accordée à un enseignant débutant dans la profession.
- 3. La rémunération d'autres sources et les dépenses engagées peuvent être considérées lors de la détermination du montant octroyé.

Date limite:

Les subventions sont décernées trois fois par année. Les demandes, y compris celles envoyées par télécopieur, doivent être reçues au bureau central du NSTU au plus tard à 16 h le premier mercredi d'octobre, de janvier et de mars.

Rapport:

Les fonds seront octroyés à la réception des documents suivants :

- un rapport tapé sur la conférence qui sera enregistré dans la bibliothèque du NSTU;
- 2. une preuve de présence.

Si la demande est approuvée avant la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours suivant la fin de celle-ci.

Si la demande est approuvée après la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours suivant l'avis d'approbation.

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT



SUBVENTIONS DE CONFÉRENCE CONFIDENTIEL

DATE LIMITE:

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU CENTRAL DU NSTU AU PLUS TARD À 16 H LE PREMIER MERCREDI D'OCTOBRE, DE JANVIER ET DE MARS.

PARTIE A: RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM :				
ADRESSE POSTALE :				
	CODE POSTAL :			
ÉCOLE :	SECTION LOCALE DU NSTU :			
AFFECTATION DANS L'ÉCOLE/LE SYSTÈME :	TÉLÉPHONE :			
ÉCOLE :	MAISON :			
COURRIEL :				
NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT EN NÉ. : N ^O PROFESSIONNEL :				
NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT AILLEU	JRS :			

SUR UNE FEUILLE DE PAPIER DISTINCTE, PRÉFÉRABLEMENT TAPÉE ET CLAIREMENT IDENTIFIÉE, INDIQUEZ CE QUI SUIT :

- Al. Vos contributions au NSTU (y compris aux associations locales, provinciales, régionales et professionnelles).
- A2. Vos contributions à la profession (c.-à-d., comment vous aider les autres et vous-même grâce au perfectionnement professionnel et du personnel et à l'élaboration de programme).
- A3. Vos contributions à l'école et à la collectivité (p. ex., activités scolaires bénévoles, engagement communautaire dépassant le cadre de votre emploi).

Révisé en avril 2021

PARTIE B: DESCRIPTION DU PROGRAMME

NOM	DE LA CONFÉREN	CE :						
		NCE :						
		CE :						
AVEZ-	-VOUS DÉJÀ ASSIS	TÉ À CETTE CONFÉREN	CE? SI OUI,	oui 0				
INDIC	UEZ LES ANNÉES	OÙ VOUS Y AVEZ ASSIS	TÉ					
	JNE FEUILLE DE PA RIRE CE QUI SUIT :	APIER DISTINCTE, PRÉFÉ	RABLEMENT TA	PÉE ET CLAIREMEN ⁻	Γ IDENTIFIÉE, VEUILLEZ			
B1.	Description de d'intérêt)	a conférence : (inclure	un aperçu de vo	tre agenda PERSON	NEL et le domaine			
B2.	En expliquer les avantages pour votre affectation, votre croissance professionnelle et le milieu de l'éducation.							
<u>COÛT</u>	ESTIMÉ :							
Inscri	ption	\$						
Hébei Repas	rgement S	\$ \$						
Dépla	cements	\$						
Autre		\$	-					
Total			<u> </u>					
Énum	érer les autres so	urces de revenus :						
Mont	ant de la demand	e : Monta	ant accordé :					
Avez-	vous reçu une suk	ventions de conférence	e au cours des de	eux dernières année	es?			
J'attes	te par la présente	que les renseignements	susmentionnés s	ont exacts, au meille	eur de mes connaissances.			
DATE	:	SIG	NATURE :					

E-mail ou e-mail à: reception@staff.nstu.ca

PRÉSIDENT,
COMITÉ PROVINCIAL DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU
NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
3106, CHEMIN JOSEPH HOWE
HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)
B3L 4L7

TÉLÉCOPIEUR : 477-3517